



RAPPORT D'ACTIVITE

2020 - 2021





Sommaire

SOMMAIRE.....	p. 1
À PROPOS DE NOUS.....	p. 2
Qui sommes-nous ?.....	p. 2
Notre mission.....	p.2
Notre vision.....	p.2
I. LE FONCIER RURAL.....	p. 3
1. Informer.....	p. 3
2. Innover.....	p. 5
3. Influencer.....	p. 8
4. Implémenter à grande échelle.....	p. 10
II. LA LIBERTÉ ÉCONOMIQUE.....	p. 12
1. Sauver les petites entreprises en Côte d'Ivoire.....	p. 12
2. Rencontrer les acteurs de l'écosystème ivoirien.....	p. 12
III. LA FORMATION.....	p. 13
1. L'école de la liberté.....	p. 13
2. Formation des Membres de la Chambre nationale des rois et chefs traditionnels (CNRCT).....	p. 13
3. Accompagnement des stagiaires de l'université de Bouaké.....	p. 14
4. Mentorship pour Atlas.....	p. 14
IV. RÉCAPITULATIF DE NOS DONNÉES.....	p. 15
1. Impacts du projet Acteur Communau'Terre.....	p. 15
2. Gouvernance de l'institut : ratio d'efficacité.....	p. 15
V. ILS NOUS FONT CONFIANCE.....	p. 16

À propos de nous

QUI SOMMES NOUS ?

Indépendant et apolitique, le Think tank Audace Institut Afrique (AIA) est un laboratoire d'idées multiculturel et multidisciplinaire qui a pour objectif de promouvoir une liberté responsable au service d'un développement inclusif en Afrique.

NOTRE VISION

Une liberté responsable pour une prospérité partagée.

NOTRE MISSION

AIA participe à la production d'idées novatrices sur des sujets cruciaux réputés complexes. Il contribue à dénouer les problèmes et entraves pour mieux les comprendre par un processus de clarification dans une approche dite bottom-up reposant sur les acteurs locaux.

AIA agit ensuite en implémentant sur le terrain ses propositions pour les affiner et les contextualiser afin d'alimenter utilement les politiques publiques. Il s'agit de mettre en accord les idées et la réalité avec comme boussole l'intérêt général.

Pour cela AIA n'hésite pas à allier traditions et modernité afin de réconcilier la légalité et la légitimité en intégrant les spécificités de la culture africaine sans pour autant rejeter les bonnes recettes ayant fonctionné ailleurs.

Depuis 6 ans l'institut travaille particulièrement sur la problématique du foncier rural et a implémenté des solutions innovantes de sécurisation des droits fonciers ruraux.



I. Le foncier rural

1. Informer

1.1 Forum du Foncier Rural

Le forum intervenait dans un contexte où la politique foncière basée sur loi n°750 du 23 décembre 1998 relative au domaine foncier rural et ses textes d'application, n'arrive pas à fédérer les populations pour sécuriser leurs terres. La sécurisation du foncier rural reste donc un enjeu majeur de développement économique et de cohésion sociale en Côte d'Ivoire. D'où l'intérêt pour l'Etat et ses partenaires d'œuvrer pour une gouvernance foncière inclusive et durable. Dans un tel contexte, le rôle et l'apport de la société civile est important.

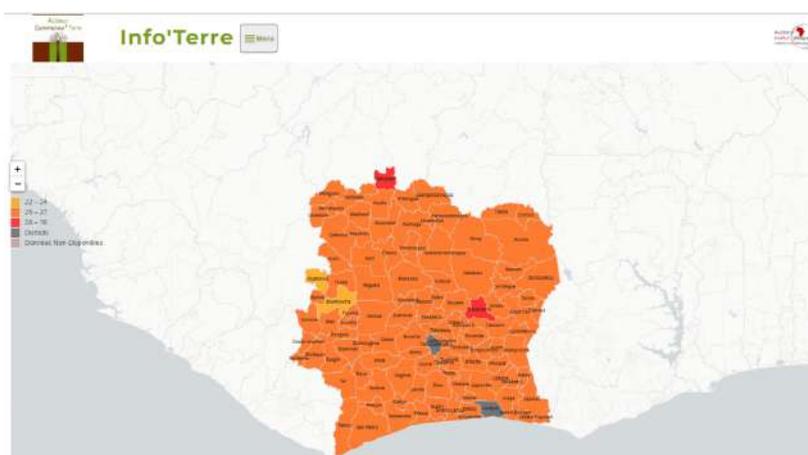
Pour nous, l'objectif de ce forum, dans le cadre des activités de la plateforme Alerte foncier dont nous sommes co-fondateur, était de contribuer à une sécurisation foncière à travers le développement d'une gouvernance inclusive, consensuelle et durable du foncier rural grâce à une participation citoyenne accrue et un dialogue politique renforcé. Le forum a été le lieu de recommandations qui ont été partagées avec les décideurs et les acteurs de terrain.



1.2 Info' Terre

L'accès à l'information est essentiel pour une gouvernance foncière efficiente. Disposer de données fiables favorise la prise de décisions éclairées, notamment lors des transactions foncières. En Côte d'Ivoire, les données et informations sur les terres restent dispersées, fragmentées, difficiles d'accès, pour certaines coûteuses, voire inexistantes.

Dans ce contexte, avec nos partenaires, la Fondation ATLAS Network et la Fondation Friedrich Naumann, nous avons souhaité améliorer l'accès aux données et aux informations liées au foncier rural pour contribuer à un développement plus responsable du marché foncier et permettre aux différents acteurs de disposer d'une information plus juste durant leurs transactions. Pour cela, nous avons créé un portail d'informations sur le foncier en Côte d'Ivoire.



L'analyse s'est appuyée sur la méthode d'évaluation pour aboutir à la construction d'un support cartographique auquel est rattaché une liste d'informations. Le portail est disponible en accès libre sur notre site internet de l'institut.

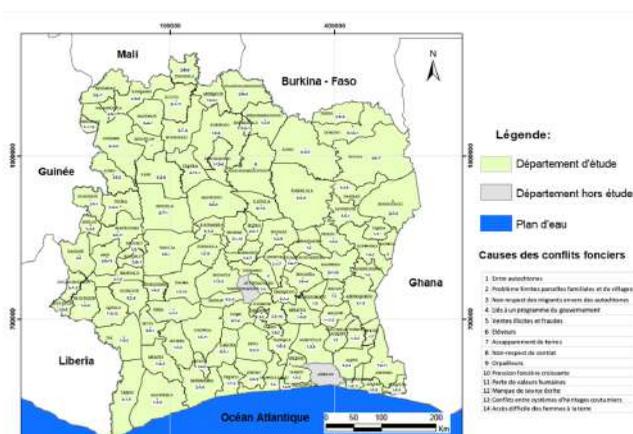
1.3 Cellule d'Observation des Conflits Fonciers

La cellule d'observation des conflits fonciers ruraux en Côte d'Ivoire a été initiée en 2019. Elle a permis, durant deux années, de collecter des informations dans 31 régions et 106 départements de la Côte d'Ivoire. La méthode mise en œuvre a consisté en la création d'une flotte téléphonique, qui a permis d'émettre et recevoir des appels facilement.

Cette cellule a reposé sur une collaboration avec la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels (CNRCT) qui a désigné un membre de ses Comités régionaux par département comme points focaux. Ces points focaux étaient supervisés par les membres du Directoire de la CNRCT (un par région).

Durant les deux années du projet, la cellule d'observation des conflits fonciers ruraux a émis 1200 appels et enregistré 718 fiches d'informations (434 fiches de conflits et 284 fiches relatives à la typologie des conflits dans le département concerné).

Cette cellule d'observation a permis d'élaborer la toute première cartographie de la typologie des conflits fonciers en Côte d'Ivoire.



I. Le foncier rural

2. Innover

2.1 Programme CLAP (Côte d'Ivoire Land Partnership)

a. Étude de faisabilité

Une étude a été réalisée à la demande de l'entreprise Meridia. Elle couvre un large champ de réflexion sur la sécurisation foncière, spécifiquement dans la filière cacao. Il s'agit d'une étude de faisabilité qui tentait de répondre aux questions soulevées par un groupe d'entreprises internationales de cacao qui cherchaient des solutions pour améliorer la sécurité des terres de leurs producteurs afin d'améliorer leur bien-être ainsi que la traçabilité du cacao qu'ils achètent. Elles recherchaient également des solutions pour avoir un impact positif sur les populations vulnérables mais aussi sur l'environnement grâce à l'agroforesterie.

Ces entreprises voulaient aussi comprendre le cadre légal mais aussi les freins à l'application de la loi de 98 qui régit le foncier rural en Côte d'Ivoire. Pourquoi moins de 2 % des terres rurales sont-elles actuellement certifiées ? L'étude de faisabilité apporte des explications. La sécurisation foncière nécessitant des moyens importants, ces entreprises voulaient s'assurer d'un impact réel sur le bien-être des planteurs et notamment sur leur capacité à accéder au crédit et à défendre leurs droits. Enfin, il s'agissait aussi de réfléchir à des modèles de financements multi-acteurs qui permettraient de faire face au coût de la sécurisation foncière qui est le principal frein au processus de sécurisation foncière.

b. Pilote

À la demande de l'entreprise Meridia soutenu par le gouvernement néerlandais et avec une participation financière de la fondation Friedrich Naumann, suite à l'étude de faisabilité, un programme pilote a été mis en place dans 2 villages du département de Guitry. Ce pilote visait surtout à tester une méthodologie permettant aux planteurs de cacao d'un groupe d'entreprises de cacao d'accéder à la sécurité foncière (Certificat foncier et contrat d'usage), l'objectif étant de permettre une mise à l'échelle du projet.

Dans le cadre de ce pilote, nous avons réalisé la sensibilisation, l'information et la clarification des droits fonciers des planteurs et des autochtones qui leur ont cédé les terres. Nous avons participé à l'élaboration de la méthodologie à retenir pour l'extension du CLAP et sa mise à l'échelle.



2.2 Application Mobile Contra 'Terre



Il s'agit d'une application gratuite disponible sur Play Store et Apple store. C'est une idée conceptualisée et réalisée par AIA avec le soutien financier de la GIZ.

Cette application contient dix modèles de contrat de l'Agence Foncière Rurale (AFOR) et des modèles de contrats dédiés aux programmes d'agroforesterie. Cette application comporte aussi un volet d'assistance grâce à des informations intégrées qui aident et guident lors de la réalisation des contrats en zone rurale.

Elle cible tout le monde mais particulièrement, le maillage territorial de la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels et les comités villageois de gestion foncière rurale, organes de gestion du foncier dans les 8 471 villages ivoiriens.

2.3 Réalisation d'une pièce de théâtre de sensibilisation pour la sécurisation foncière des femmes

Dans le cadre du programme CLAP, nous avons choisi de communiquer différemment en créant et testant un support de sensibilisation favorisant l'émergence d'un dialogue franc aussi bien entre femmes qu'avec les hommes. L'objectif était bien de briser les tabous et de faire sortir de leur retranchement les participants aux sensibilisations en les incitant à exprimer leurs problèmes et leurs freins.

C'est sous la forme d'une pièce de théâtre filmée, intitulée « Nous les femmes, on perd des deux côtés ! », qu'une partie de la sensibilisation a été abordée dans le cadre du programme CLAP.

Le thème central de la pièce tourne autour de l'intérêt pour les familles et les villageois de permettre aux femmes de sécuriser leurs terres de manière à améliorer leurs revenus, leur impact et leur avenir ainsi que celui de leurs enfants.

La pièce a été très appréciée et a permis des échanges vifs car les populations se sont bien retrouvées dans les scènes. Nos sociologues en charge de l'activité affirment que les débats ont été beaucoup plus avancés et construits que lors d'une simple sensibilisation.



2.4 Réalisation de contrats agraires incluant des pratiques agro-forestières

Des modèles de contrats agraires adaptés à l'agroforesterie et plus largement à la diversification des cultures ont été créés dans le cadre du programme CLAP.

Ceci va dans le sens de la volonté d'améliorer les revenus des villageois, notamment des jeunes qui bénéficieront particulièrement de ces initiatives mais aussi dans le sens de la sécurité alimentaire et du reboisement de la Côte d'Ivoire.

Compte tenu de l'évolution du cadre juridique ces dernières années, notamment l'adoption d'un nouveau code forestier, ces modèles de contrat manquaient dans le paysage ivoirien. Ils vont permettre de faciliter les programmes d'agroforesterie mais aussi de promouvoir l'agroforesterie dans un respect du cadre juridique.

Ces contrats accompagneront efficacement les programmes des compagnies de cacao soucieuses de l'environnement et du bien-être de leurs producteurs.

I. Le foncier rural

3. Influencer

3.1 Participation à l’Africa Liberty Forum (ALF)

Au cours de l’ALF, événement majeur dans le monde du foncier, nous avons eu l’opportunité de partager l’expérience du programme Acteur Communau’terre.

Le Forum foncier africain, est un rassemblement où les membres de la Coalition internationale pour l'accès à la terre (ILC) et les acteurs du secteur foncier discutent de la gouvernance foncière centrée sur les personnes et sur les défis urgents du continent. Ils fournissent une plateforme pour développer de nouvelles idées et apprendre des techniques orientées vers l'action qui peuvent avoir un effet sur le changement sur le terrain.



3.2 Acteur Communau’Terre

Débuté en 2016, notre programme foncier rural Acteur Communau’Terre, réalisé grâce à un financement de la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté, a été mis en œuvre dans sept (07) villages de Côte d’Ivoire répartis dans quatre (04) régions de Côte d’Ivoire. Il s’inscrit dans le programme mondial du gouvernement allemand « Un monde sans faim ».

Schématiquement, Acteur Communau’Terre vise à clarifier des droits fonciers pour améliorer la gouvernance foncière dans les villages cibles tout en favorisant le programme national de sécurisation foncière mené au niveau national par l’Agence foncière rurale (AFOR). En effet, Acteur Communau’Terre permet :

- de clarifier les droits fonciers des villageois, en alliant les connaissances traditionnelles des terres avec les nouvelles technologies ;
- de renforcer les capacités des sachants et singulièrement des Comités villageois de gestion foncière rurale (CVGFR);
- d’améliorer les pratiques contractuelles par la diffusion de modèles de contrats agraires et par l’utilisation du GPS portatif pour la délimitation des parcelles d’exploitation ;
- l’archivage des informations foncières, comprenant une carte du village, consolide aussi le processus.

Ainsi, sur une base forte et clarifiée, la gouvernance foncière est drastiquement améliorée dans les villages. Ainsi, le programme de sécurisation foncière mené par l’AFOR trouve un terreau favorable à une avancée plus rapide des opérations.

Acteur Communau'Terre s'est terminé fin 2021 mais l'expérience acquise dans ce programme demeure à travers son influence. En effet, ce programme de recherche-action sert aujourd'hui de base méthodologique au programme foncier innovant dénommé CLAP qui est dédié à la sécurisation foncière des planteurs de cacao.

Notons également que des étapes méthodologiques du programme ont alimenté le manuel d'opérations de l'AFOR. Il s'agit de la cartographie participative ; de la formation de jeunes des villages au GPS portatif et de l'archivage des informations foncières au niveau des villages.



3.3 Intégration de l'ILC

Notre organisation a intégré l'International Land Coalition en 2021. Cette Intégration va nous permettre de partager notre expérience à l'international dans un réseau spécialisé et reconnu sur le foncier, mais aussi de bénéficier de l'expérience du réseau de l'ILC et de ses membres. L'union fait la force.

**INTERNATIONAL
LAND
COALITION**



I. Le foncier rural

4. Implémenter à grande échelle

4.1 Côte d'Ivoire Land Partnership (CLAP)



Débuté en 2021, le CLAP vise à permettre aux planteurs de cacao d'accéder à la sécurisation foncière à des coûts très abordables car subventionnés. En effet, les producteurs de cacao souhaitent formaliser leurs droits fonciers, mais ne peuvent pas se le permettre à coût plein. Le CLAP propose une solution adaptée, rentable, basée sur la technologie et une approche participative pour soutenir les producteurs de cacao et le gouvernement ivoirien dans la sécurisation des droits fonciers et l'avenir de la production de cacao en Côte d'Ivoire. Les partenaires du CLAP sont en effet convaincus que la sécurisation des droits fonciers des producteurs de cacao protégera leurs opportunités à long terme et créera un environnement propice à la réalisation des objectifs de durabilité.

Pour répondre à ce problème et aux exigences de traçabilité du cacao sur le marché international, un partenariat public-privé a été mis en place. Il réunit un groupe d'entreprises internationales de cacao (le Côte d'Ivoire Land Partnership (CLAP), composé des leaders de l'industrie, Hershey Company, Unilever et Barry Callebaut-Cocoa Horizons, coordonné par l'entreprise hollandaise MERIDIA), en partenariat avec la coopération allemande (mise en œuvre par la GIZ dans le cadre du programme mondial ProPFR).

Nous sommes partenaires du CLAP à plusieurs niveaux. Tout d'abord, en 2020, nous avons réalisé l'étude de faisabilité pour l'entreprise MERIDIA et nous sommes intervenus dans le pilote. Aujourd'hui, nous sommes au cœur de la mise à l'échelle du CLAP (Early Scale) dans trente (30) villages de l'ouest ivoirien et dans la zone de Divo. Nous intervenons au niveau de la sensibilisation ; de la clarification des droits fonciers ; de la formation ; des mécanismes de gestion des conflits, de la contractualisation, de l'inclusion des marginalisés mais aussi sur diverses innovations et sur l'approche méthodologique qui pourra permettre une mise à grande échelle à moindre coût.

4.2 PAMOFOR

Le Projet d'amélioration et de mise en œuvre de la politique foncière rurale (PAMOFOR) est financé par la BM et mis en œuvre par l'Agence Foncière Rurale (AFOR). Notre programme Acteur communautaire a servi de laboratoire méthodologique de ce projet. Trois étapes ont été reprises dans le Pamofor :

- 1- La cartographie participative
- 2- La formation des jeunes à l'utilisation du GPS portatif
- 3- L'archivage des informations foncières au niveau du village

Nous avons ensuite participé à la mise en œuvre sur le terrain en partenariat avec le groupement GCK PAMOFOR et nous avons couvert 34 villages.



II. La liberté économique

1. Sauver les petites entreprises en Côte d'Ivoire



Après Six (06) mois de recherche, d'études et d'analyse, l'institut a publié en mai 2021 les résultats de ses travaux dans son rapport 2021 intitulé : Comment sauver les petites entreprises dans leurs premières années d'existence ?

A travers cette étude, nous avons voulu mieux comprendre les environnements interne et externe des jeunes entreprises de manière à faire des propositions précises et adaptées au contexte ivoirien.

Cette étude avait donc pour but de fournir des recommandations contextualisées et ciblées pour soutenir les petites entreprises dans leurs premières années d'existence à partir d'informations actualisées sur l'écosystème entrepreneurial ivoirien et les principales difficultés auxquelles les PME sont confrontées pendant leurs premières années d'existence.

2. Rencontrer les acteurs de l'écosystème ivoirien

Le jeudi 07 octobre à l'hôtel Pullman Abidjan Plateau en Côte d'Ivoire, une réunion d'échange et de présentation publique de l'étude a été réalisée.

Ont participé, l'ensemble des acteurs de l'écosystème entrepreneurial : les structures de tutelles dont le ministère de l'entrepreneuriat et l'agence Côte d'Ivoire PME, les associations, les structures d'encadrement, les entrepreneurs débutants et confirmés, ainsi que les acteurs du secteur informel. Au total 62 personnes ont pu être présentes dont 12 femmes et 50 hommes. Des recommandations ont permis d'enrichir les propositions de l'étude en vue d'améliorer l'environnement des petites entreprises et de favoriser leur survie.



III. La formation

1. L'école de la liberté

Nous avons été partenaires de la Fondation Friedrich Naumann qui a lancé en 2021 un programme innovant de formation intitulé « École de la Liberté ». Ce programme était destiné à cent-vingt (120) jeunes et étudiants qui durant deux (02) mois ont été formés aux idées de la liberté, notamment les droits individuels, la dignité humaine, l'État de droit, l'Économie de marché et la démocratie libérale.

L'école de la liberté est donc un espace d'échange pour les jeunes qui découvrent la liberté à travers une approche thématique (économique, politique, sociale, culturelle, etc.) de manière à développer leur esprit critique et à se défaire des clichés et idées reçues.



2. Formation des Membres de la Chambre nationale des rois et chefs traditionnels (CNRCT)



Compte tenu du rôle majeur de la chefferie traditionnelle dans le domaine foncier rural, un atelier sur l'importance de la diffusion et de la promotion de contrats agraires écrits dans la sécurisation foncière a été réalisé avec le Directoire de la CNRCT. Cette formation avait pour objectifs :

- D'informer et sensibiliser les membres du Directoire à l'importance de la création de contrats d'usage écrits comportant toutes les informations utiles pour un exercice paisible des exploitations agricoles ;
- De recueillir le conseil des membres sur les voies et moyens d'une contractualisation susceptible d'être acceptée au niveau villageois.
- De présenter et diffuser les modèles de contrats agraires utilisés nationalement par l'Agence foncière rurale (AFOR).

III. La formation

3. Accompagnement des stagiaires de l'université de Bouaké



En tant qu'organisation travaillant dans le domaine foncier, Inous accueillons et formons des étudiants en master professionnel de droit foncier à l'université de Bouaké. Nous avons encadré deux stagiaires en 2021.

Ayant participé aux activités de terrain, ils ont pu sortir de leur formation théorique pour découvrir la réalité du foncier dans les villages.

4. Mentorship pour Atlas

Notre institut a été désigné par la fondation Atlas Network pour suivre un jeune think tank, le Centre pour le développement et l'Entreprise (CDE) de la République Démocratique du Congo (Région du Kivu).

C'est une opportunité qui a permis à la directrice de l'institut de partager l'expérience de l'institut et d'accompagner le CDE par la formulation de recommandations pour la réussite de leur programme dédié aux femmes.



IV. Quelques informations

1. Impacts du projet Acteur Communau'Terre

L'influence au niveau des procédures foncières nationales

- Adoption de plusieurs étapes de l'approche méthodologique d'Acteur Communau'Terre dans le Manuel d'opération de l'Agence Foncière Rurale (AFOR) :
 - la cartographie participative ;
 - la formation des jeunes à l'utilisation du GPS portatif ;
 - l'archivage des informations foncières dans le registre foncier villageois.
- Des partages d'expériences ont été réalisés avec l'Agence foncière rurale (AFOR), notamment sur les contrats agraires dont les modèles du programme ont servi de base.

Quelques chiffres clés



07 territoires de village
délimités



Plus de
37,000 hectares
de superficie délimitée



07 comités villageois de gestion foncière rurale
recomposés de manière inclusive, formés et fonctionnels



30,000 personnes
touchées



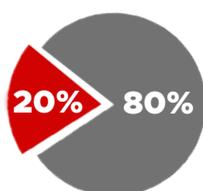
35 jeunes arpenteurs villageois
(opérateurs GPS formés)



1887 exploitants agricoles
enregistrés

2. Gouvernance de l'institut : ratio d'efficacité

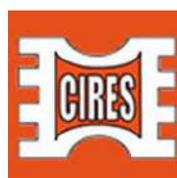
aux charges de
fonctionnements de l'institut.



80% de nos ressources sont
consacrées à nos activités



V. Ils nous font confiance





Audace Institut Afrique

La liberté pour une prospérité partagée



Scannez moi !



(+225) 07 57 88 82 91



institut@audace-afrique.org



[Audace Institut Afrique](#)



www.audace-afrique.org